



## Les Français face au bruit des grandes villes : 1/3 des habitants soumis à une pollution sonore excessive

Paris, le 9 décembre 2015 – Une étude réalisée par Amplifon à l’occasion de ses 65 ans révèle que les « maux du bruit » sont de plus en plus fréquents dans les grandes villes françaises et confirme le lien entre exposition excessive au bruit et effets néfastes sur la santé. 27 % des habitants sont soumis à une pollution sonore importante et certains troubles physiques et psychologiques, tels que les sautes d’humeur et l’insomnie, sont plus fréquents au sein de cette population particulièrement exposée.

### Les bruits des grandes villes : exposition excessive et effets néfastes sur la santé

Le bruit est partout et fait partie intégrante de notre vie quotidienne. L’urbanisation et l’évolution de nos modes de vie font que nous sommes constamment exposés au bruit : à la maison, au travail, dans la rue, dans les transports et les lieux publics, ou encore lors de l’écoute de musique avec des écouteurs.

Le bruit est omniprésent et une exposition excessive peut avoir des effets néfastes sur la santé, que ce soit sur l’audition ou sur le bien-être physique et psychologique en général. Plusieurs études ont montré que les nuisances sonores, en plus d’être préjudiciables pour l’audition, augmentent notamment les risques de sautes d’humeur, d’anxiété, d’irritabilité et de nervosité, ou encore de troubles du sommeil, d’insomnies et de maux de têtes.

### Une étude de grande envergure sur la pollution sonore des grandes villes

A l’occasion de ses 65 ans, Amplifon a réalisé une étude qui révèle que les « maux du bruit » sont de plus en plus prépondérants dans les grandes villes et confirme le lien entre exposition excessive au bruit et effets néfastes sur la santé.

Conçue pour éclairer la corrélation entre la perception de l’exposition aux bruits et différents troubles, cette étude a été réalisée par GfK Eurisko auprès de 8800 adultes habitant 47 grandes villes de 11 pays différents. Cette perception de l’exposition au bruit a été évaluée grâce à l’Indice d’Exposition à la Pollution Sonore (ENPI pour Exposure Noise Pollution Index), qui prend en compte la quantité, la récurrence et la durée des bruits auxquels les habitants des grandes villes sont exposés<sup>1</sup>. En France, elle a été menée sur les 4 plus grandes villes : Paris, Lyon, Marseille et Toulouse. Les résultats de l’étude ont fait l’objet d’une table ronde réunissant 7 experts, qui les ont évalués à lumière de la littérature scientifique récemment publiée sur le sujet<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> L’ENPI définit 4 paliers d’exposition au bruit : élevé, moyen-haut, moyen-bas et faible.

- Elevé : exposition à plus de neuf (>9) types de nuisances sonores pendant plus de huit (8) heures par jour.
- Moyen-haut : exposition à 2 à 9 bruits pendant plus de huit (8) heures par jour.
- Moyen-bas : 2 à 9 bruits pendant moins de huit (8) heures par jour.
- Faible : exposition à 0 à 1 bruit.

<sup>2</sup> Cette évaluation est l’objet d’un « consensus paper » intitulé « Faire Face au bruit », octobre 2015.

## **27 % des habitants des grandes villes françaises exposés à une pollution sonore excessive**

Parmi les 11 pays étudiés, **la France est le 3<sup>ème</sup> pays où les habitants des grandes villes sont le plus exposés au bruit**, derrière les Etats-Unis et l'Italie et au même niveau que le Royaume-Uni ou le Portugal. 27 % sont exposés à une pollution sonore importante (niveaux élevé et moyen-haut selon l'ENPI) et 7 % à des bruits particulièrement élevés.

**La grande ville française la plus bruyante est Paris**, devant Marseille puis Lyon et Toulouse ex-aequo. 10 % des parisiens sont soumis à une pollution sonore élevée, suivis de peu par les marseillais (8 %), puis par les lyonnais et toulousains (3 %).

**En Europe, Paris est la 2<sup>ème</sup> ville la plus bruyante**, derrière Naples (Italie) avec 15 % et devant Londres (Royaume-Uni) et Bruxelles (Belgique) avec 8 %.

**Les nuisances sonores les plus courantes** dans les 4 plus grandes villes françaises sont dans l'ordre :

- Circulation routière (38 %)
- Conversations (33 %)
- Transports publics (28 %)
- Musique de fond (22 %)

Paris arrive en tête en ce qui concerne les trois premières sources de nuisances sonores : 42 %, 40 %, et 35 %. C'est en revanche à Lyon que la musique de fond est la plus problématique.

## **Un accroissement des « maux du bruit » dans les grandes villes françaises**

L'étude fait clairement apparaître que **les personnes les plus exposées à la pollution sonore sont plus sujettes à certains troubles physiques et psychologiques** : irritabilité, nervosité et sautes d'humeur, insomnie et troubles du sommeil, ou encore problèmes de concentration et maux de tête.

Cette relation est particulièrement manifeste en France :

- **33 % des personnes les plus exposées à la pollution sonore souffrent de troubles de l'humeur** (irritabilité, nervosité, sautes d'humeur) alors que si l'on considère les personnes moins exposées, ces troubles ne touchent que 18 % des personnes.
- **30 % des personnes fortement exposées sont victimes d'insomnie et de troubles du sommeil, de problèmes de concentration et de maux de tête**, contre 20 % des personnes moins exposées.

En ce qui concerne les conséquences pour l'audition, l'étude montre que sur l'ensemble des pays étudiés, **un niveau d'exposition important au bruit augmente de près de 30 % la probabilité d'avoir des troubles de l'audition**. Cette relation a été établie en comparant le niveau d'exposition à la pollution sonore et la qualité de l'audition dans chacun des pays<sup>3</sup>. On constate ainsi que la qualité de l'audition est généralement plus faible dans les pays où les populations des grandes villes sont les plus exposées au bruit.

---

<sup>3</sup> La qualité de l'audition est évaluée au moyen d'un Indice d'Audition, qui prend en considération la capacité de compréhension d'un interlocuteur dans un environnement bruyant et la même capacité de compréhension dans un environnement calme.

**Parmi les 11 pays étudiés, la France est plutôt bien positionnée.** Bien qu'elle soit l'un des pays les plus bruyants, c'est aussi l'un des pays avec la meilleure audition. **Elle se classe ainsi au 3<sup>ème</sup> rang, derrière les Etats-Unis et l'Allemagne.**

**Seulement 27 % des habitants des grandes villes françaises bien informés sur les risques du bruit**

**Dans un contexte d'accroissement de l'exposition à la pollution sonore et aux maux du bruit, l'un des enjeux majeurs est la prévention.** De ce point de vue, la sensibilisation et l'information du public apparaissent cruciales.

Si la France fait partie des pays avec la meilleure audition, elle est dans le même temps l'un des pays les plus bruyants, où les habitants des grandes villes sont le plus fréquemment exposés à des situations à risques. Or, on constate que seulement 27% des personnes interrogées ont une bonne connaissance des risques liés au bruit (notamment concernant les pertes auditives, les stress et l'irritabilité). La prévention de ces risques reste donc un enjeu majeur, d'autant que ces derniers sont générés par des situations courantes du quotidien qui n'appellent pas toujours à la prudence : restaurants, concerts, télévision.

**Pour plus d'informations, cliquez ici pour consulter :**

- Les infographies synthétisant les résultats de l'étude.
- Le consensus paper « Faire face au bruit ».

**Contacts presse Amplifon – Agence Elan-Edelman**

Caroline Plagne  
01 86 21 50 43  
[caroline.plagne@elanedelman.com](mailto:caroline.plagne@elanedelman.com)

Thomas Lapacherie  
01 86 21 51 55  
[thomas.lapacherie@elanedelman.com](mailto:thomas.lapacherie@elanedelman.com)